



Charleroi | Modalités pour les tests d'entrée en Chef d'entreprise

Date

06 mai 2021

Certains diplômes nécessitent de passer par un test d'entrée pour accéder à nos formations en Chef d'entreprise. Voici les conditions d'organisation :

Modalités

Les tests d'entrée se dérouleront tous les mardis de juin

Ils se tiendront en séances limitées à 26 personnes, dans le respect des règles sanitaires.

Une inscription préalable est obligatoire.

Infos et inscription

Pour obtenir plus d'informations ou pour réserver votre place, contactez Pauline Degreffe via pauline.degreffe@ifapme.be ou au 0479/868.423.

Dans votre mail, pensez à indiquer :

la formation pour laquelle vous souhaitez passer le test

votre dernier diplôme (ou diplôme le plus haut)

l'année de ce diplôme

Pour rappel, le port du masque est obligatoire au sein du Centre !